

Rapport annuel 2021

Table des matières

1. Éditorial de Marc Flückiger, président JIF	3
2. Association pour la protection des mineurs dans le domaine du cinéma et des supports audiovisuels (JIM).....	4
2.1 Membres de l'association JIM	4
2.2 Comité JIM en 2021	4
2.3 Objectifs à moyen terme.....	5
2.3.1 Financement.....	5
2.3.2 Modification du processus de protection des mineurs en Allemagne	5
2.3.3 LPMFJ.....	5
3. Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF).....	7
3.1 Comité directeur	7
3.2 Activités en 2021	7
3.3 Planification 2022	7
4. Secrétariat JIM / JIF	8
4.1 Collaboratrices et collaborateurs 2021.....	8
5. Finances	9
5.1 Charges d'exploitation	9
5.2 Produit d'exploitation	9
6. Faits et chiffres cinéma	10
6.1 Classification des âges d'admission	10
6.2 Âge d'admission	11
6.2.1 Âge d'admission définitif 2021	11
6.2.2 Âge d'admission définitif 2013 bis 2021	11
6.3 Visionnements.....	12
6.3.1 Visionnements 2021	12
6.3.2 Visionnements 2021 – réels et virtuels en comparaison	12
6.3.3 Visionnements par année et par lieu en chiffres absolus	14
6.3.4 Visionnements par année et par lieu en pourcentage	15
6.3.5 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en chiffres absolus	16
6.3.6 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en pourcentage	16
6.4 Les recours et leur origine	17
6.4.1 Les recours en 2021	17
6.4.2 Les recours de 2013 à 2021	17
6.5 Comparaison proposition du distributeur – décision de la commission	18
6.5.1 Nombre de films évalués	18
6.5.2 Comparaison décisions de la commission – propositions des distributeurs	18
6.5.3 Détails concernant les décisions de la commission – propositions des distributeurs.....	20
6.6 L'âge FSK et le processus de classification	22
6.6.1 Propositions des distributeurs et âge FSK	23
6.6.2 Décision de la commission (âge JIF DEF) et âge FSK	24
6.6.3 Comparaison âges FSK 0, 6, 12, 16 et 18 – âge légal selon JIF	25
7. Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)	27
7.1 Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)	27
7.2 Classification des supports audiovisuels par âge.....	27
7.3 Parts des supports audiovisuels par distributeur et version linguistique.....	28

1. Éditorial de Marc Flückiger, président JIF

Malgré une certaine normalisation, notamment pendant les mois d'été, le travail de la commission en 2021 a continué d'être dominé par les mesures covid 19 du Conseil fédéral. Certes, les visionnements ont à nouveau été plus nombreux, mais souvent uniquement à domicile par le biais d'un lien correspondant. Les séances de travail du comité directeur ainsi que les assemblées plénières n'ont eu lieu en partie que virtuellement, ce qui, outre divers avantages tels que le renoncement aux déplacements et les économies de temps et d'argent qui en découlent, présente également des inconvénients. Ainsi, l'échange personnel nécessaire au travail de la commission n'est possible que difficilement et de manière limitée. Pas non plus de "business as usual" pour ce qui est de la collaboration avec les distributeurs, qui annoncent leurs films au secrétariat. Les distributeurs sont actuellement soumis à une pression particulière et cherchent des solutions aussi simples que possible, ce qui n'a pas toujours été possible en raison des directives en vigueur. Compte tenu de ces défis brièvement esquissés, on peut néanmoins constater que, grâce à l'important soutien du secrétariat de la commission JIF, les tâches de la commission ont pu être accomplies à tout moment conformément au règlement et en fonction des objectifs.

Outre un contact téléphonique régulier avec le secrétariat, trois réunions du comité directeur ont eu lieu l'année dernière. À part de résoudre les problèmes quotidiens, il s'agit notamment de préparer les assemblées plénières qui ont lieu deux fois par an. Dans le cadre de la deuxième assemblée plénière, en novembre 2021, la commission a notamment pu se pencher sur le nouvel outil de classification de la Freiwillige Selbstkontrolle der Filmwirtschaft (FSK), déjà introduit en Allemagne. Grâce à un excellent exposé de Stefan Linz, co-directeur de la FSK, la commission a pu découvrir ce système et prendre connaissance des premières expériences en Allemagne.

La commission JIF a commencé ses activités le 1^{er} janvier 2013 et existe donc depuis bientôt dix ans. Les travaux préparatoires qui ont conduit à l'accord entre les cantons et la branche et le règlement qui en a résulté pour la commission JIF ont toutefois commencé bien plus tôt et ont duré plusieurs années. Or, au cours de ces dernières années, le contexte et les questions qui en découlent ont encore évolué. De plus, une pratique s'est également développée, qui ne représente pas toujours de manière précise et correcte ce que prescrit le règlement de la commission. Il est donc évident qu'un certain besoin de réforme et d'adaptation s'est fait sentir. Le comité directeur, mais aussi l'association JIM en tant que responsable de notre commission, en sont parfaitement conscients. Des entretiens exploratoires ont toutefois clairement montré que la volonté de procéder aux adaptations nécessaires n'existe pas actuellement, car les acteurs importants à cet égard attendent tous la législation de la Confédération. Le traitement du projet de loi fédérale sur la

protection des mineurs en matière de films et de jeux vidéo (LPMFJ) au Parlement fédéral a encore été retardé et les perspectives de mise en œuvre concrète de la nouvelle loi ne sont pas encore claires. Cette situation influence également le travail au sein de la commission et n'est pas satisfaisante.

2. Association pour la protection des mineurs dans le domaine du cinéma et des supports audiovisuels (JIM)

L'Association JIM met en œuvre la Convention sur une Commission nationale du film et de la protection des mineurs. La convention a été conclue le 26.10.2011 avec effet au 01.01.2013 entre la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), l'Association Suisse des exploitants et distributeurs de films (ProCinema), l'Association suisse du vidéogramme (ASV) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

L'association gère la Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF), qui émet des recommandations à l'adresse des cantons et de la branche sur l'âge d'admission aux projections publiques de films et pour les supports d'images audiovisuels ; elle informe également le public sur les aspects de la protection des mineurs liés à la consommation de films.

L'association peut également couvrir par ses recommandations les contenus audiovisuels distribués par des moyens autres que les projections publiques de films ou les supports audiovisuels et donc recommander également un âge d'admission pour ces canaux de distribution. A cette fin, elle peut former d'autres commissions avec d'autres partenaires, parallèlement à la Commission nationale du film et de la protection des mineurs.

L'Association JIM prend en charge l'intégralité des frais de la commission JIF.

2.1 Membres de l'association JIM

Les membres de l'association JIM sont ProCinema et Swisscom. Swisscom est devenu membre en 2014.

2.2 Comité JIM en 2021

Président : Franz Woodtli

Comité : Manuel Zach (ProCinema), Michael in Albon (Swisscom), Karin Dietrich (Elite), Lea Meister (fds), Claudia Badoer (Filmcoopi)

2.3 Objectifs à moyen terme

2.3.1 Financement

L'association JIM a été soutenue financièrement par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la CCDJP, car avec les fermetures de salles de cinéma et la diminution du nombre de films en résultant, le financement n'était plus assuré. De plus, l'association a pu prendre des mesures d'économie.

Le comité de JIM va se pencher sur la résolution des difficultés de financement engendrées par la disparition de la contribution volontaire de l'ASV (50'000 CHF par an).

2.3.2 Modification du processus de protection des mineurs en Allemagne

L'association JIM suit avec intérêt l'expérience acquise par la FSK allemande avec son système d'autoclassification basé sur Internet. En répondant à un questionnaire, les détenteurs de droits ont la possibilité d'obtenir des classifications par âge valables pour tous les contenus cinématographiques.

2.3.3 LPMFJ

Le projet du Conseil fédéral pour une loi (fédérale) sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ) se trouve actuellement dans le processus parlementaire.

À l'avenir, l'indication de l'âge et le contrôle de l'âge pour les films et les jeux vidéo seront réglés de manière uniforme dans toute la Suisse. La nouvelle loi vise à protéger les mineurs des contenus médiatiques qui pourraient mettre en danger leur développement physique, mental, psychique, moral ou social. Dans toute la Suisse, tous les cinémas, les détaillants, les vendeurs en ligne et les services à la demande seront tenus d'apposer ou de communiquer une indication de l'âge et de procéder à des contrôles.

Le projet de loi du Conseil fédéral a été adopté en juin par le Conseil national avec quelques modifications mineures. Le Conseil des États aurait dû traiter l'objet en décembre 2021, mais sa commission Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E) a exigé un rapport complémentaire que l'OFAS élaborera jusqu'en avril 2022 avec des propositions visant à alléger la loi. Le projet sera probablement mis à l'ordre du jour du Conseil des États lors de la session d'été. Le comité JIM suit le processus politique et les éventuelles modifications apportées au projet. Si le Conseil national et le Conseil des États ont adopté chacun un texte différent à l'issue de l'examen du projet d'acte en première lecture, une procédure d'élimination des divergences est engagée. Les conseils limitent alors leurs délibérations ultérieures à l'examen des points sur lesquels ils sont en désaccord. Si des divergences subsistent après trois délibérations consécutives, une conférence de conciliation est désignée. Celle-ci présente aux deux conseils une proposition de conciliation qui élimine toutes les divergences restantes. Si l'un des conseils

Rapport annuel 2021

rejette cette proposition, le projet dans son ensemble est réputé refusé et il est retiré de la liste des objets.

La mise en place d'une organisation de protection des mineurs propre à la branche est donc retardée. L'entrée en vigueur de la LPMFJ est attendue au plus tôt au courant de 2023, car une ordonnance d'exécution doit être adoptée en plus de la loi. Un référendum comme pour la "Lex Netflix" ne peut en outre pas être totalement exclu.

Séances 2021

Comité JIM 01/2021 29.04.2021

Comité JIM 02/2021 21.09.2021

Comité JIM 03/2021 09.12.2021

Une séance extraordinaire concernant les finances a eu lieu le 09.06.2021. Y ont participé : Franz Woodtli, Karin Dietrich, Lea Meister et Sarah Hubmann.

Toutes les réunions ont eu lieu en ligne (ZOOM) en raison de la pandémie, mais aussi pour des raisons d'organisation et de coordination.

L'assemblée générale 2021 a eu lieu le 29.04.2021, également en ligne.

3. Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF)

Composition de la commission (état : janvier 2022)

Membres de la branche	18	32%
Membres CDIP/CCDJP	39	68%
Membres au total	57	100%

3.1 Comité directeur

Après leur réélection en novembre 2020, Marc Flückiger (président), Fabrice Wulliamoz et Rolf Zellweger (vice-présidents) ont poursuivi leurs efforts en 2021 pour optimiser et développer les activités de la commission. L'année a de nouveau été fortement marquée par la pandémie du covid 19.

3.2 Activités en 2021

Mardi	02.03.2021	assemblée plénière 01/2021 (Zoom)
Mercredi	10.11.2021	assemblée plénière 02/2021 (Berne)
Mercredi	27.01.2021	séance du comité directeur 01/2021 (Zoom)
Mercredi	07.04.2021	séance du comité directeur 02/2021 (Zoom)
Mercredi	08.09.2021	séance du comité directeur 03/2021 (Berne)

Au vu de l'évolution des chiffres du covid 19 en 2020, la commission JIF a malheureusement été contrainte d'annuler ses deux assemblées plénières. En 2021, toutes les activités ont pu être menées à bien comme prévu, mais la forme de leur réalisation a toujours été fortement influencée négativement par la pandémie.

3.3 Planification 2022

Jeudi	07.04.2022	assemblée plénière 01/2022 (Zoom)
Mercredi	09.11.2022	assemblée plénière 02/2022 (Berne)
Mercredi	02.02.2022	séance du comité directeur 01/2022 (Zoom)
Mercredi	23.03.2022	séance du comité directeur 02/2022 (Zoom)

4. Secrétariat JIM / JIF

Schwarztorstrasse 56, CP 399, 3000 Berne 14

www.filmrating.ch · info@filmrating.ch · 031 387 37 05

4.1 Collaboratrices et collaborateurs 2021

Sarah Hubmann, directrice JIM, gestion du secrétariat JIF (à partir de mai 2021)

René Gerber, secrétaire général ProCinema, gestion JIM par intérim (jusqu'en avril 2021)

Dominic Künzi, secrétariat JIF, suppléance (collaborateur ProCinema)

Ehli Feisst, suppléance, jusqu'au 18.11.2021 (collaboratrice ProCinema)

5. Finances

5.1 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du neuvième exercice s'élèvent à : **CHF 219'280.89**

Charges	
Charges de personnel frais de personnel, charges sociales	92'702.30
Frais de location de bureau et d'infrastructure loyer, électricité, taxes etc.	12'606.00
Frais administratifs matériel, communication, traductions, développement IT, honoraires de tiers	35'584.55
Frais organisationnels frais bancaires, vérification des comptes, assurances, entretien	3'115.39
Commission nationale du film et de la protection des mineurs (JIF) assemblées plénières, traduction simultanée, formation continue	22'796.15
Coûts de visionnement indemnités, charges sociales, frais de déplacement commission	52'476.50
Charges extraordinaires	0.00
Charge fiscale	0.00

5.2 Produit d'exploitation

Le produit d'exploitation du neuvième exercice s'élève à : **CHF 202'751.55**

Produit	
Recettes des visionnements	54'988.67
Recettes des frais de transaction	70'751.33
Cotisations des membres	10'500.00
Div. recettes, pertes sur débiteurs, frais de rappel, rendement capitaux	1'869.05
Produit extraordinaire	64'642.50

Perte : **CHF -16'529.34**

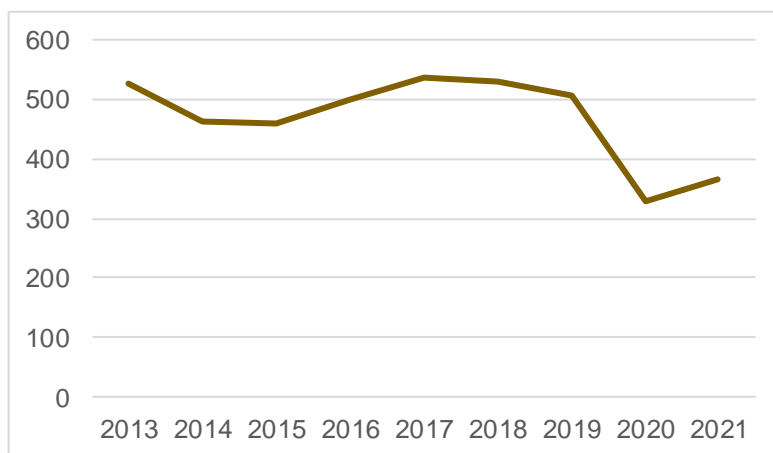
6. Faits et chiffres cinéma

6.1 Classification des âges d'admission

Depuis le début du processus le 06.11.2012 jusqu'au 31.12.2021, 4'220 films de cinéma ont été classés.

Von 2013 bis 2021

Jahr	Filme
2013	526
2014	464
2015	461
2016	501
2017	537
2018	531
2019	508
2020	328
2021	364
Total	4220

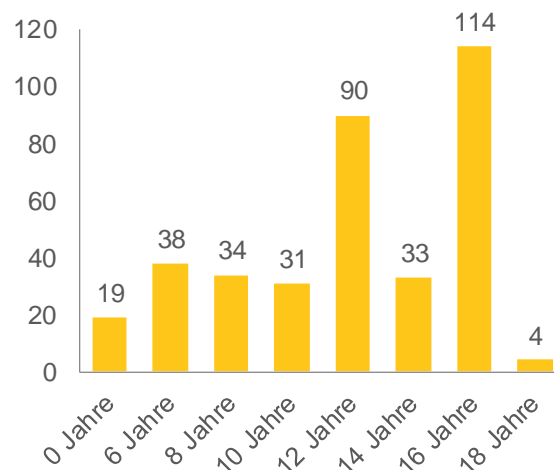


6.2 Âge d'admission

6.2.1 Âge d'admission définitif 2021

Jahr 2021

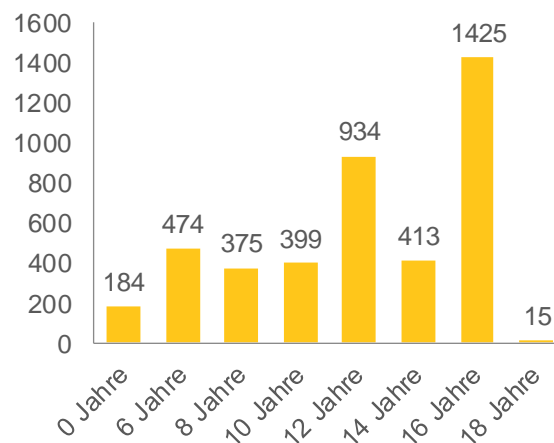
Alterskategorie	Anzahl Titel	Prozent
0 Jahre	19	5%
6 Jahre	38	10%
8 Jahre	34	9%
10 Jahre	31	9%
12 Jahre	90	25%
14 Jahre	33	9%
16 Jahre	114	31%
18 Jahre	4	1%
Total abgeschlossen	363	100%



6.2.2 Âge d'admission définitif 2013 bis 2021

Von 2013 bis 2021

Alterskategorie	Anzahl Titel	Prozent
0 Jahre	184	4%
6 Jahre	474	11%
8 Jahre	375	9%
10 Jahre	399	9%
12 Jahre	934	22%
14 Jahre	413	10%
16 Jahre	1425	34%
18 Jahre	15	0%
Total abgeschlossen	4219	100%



6.3 Visionnements

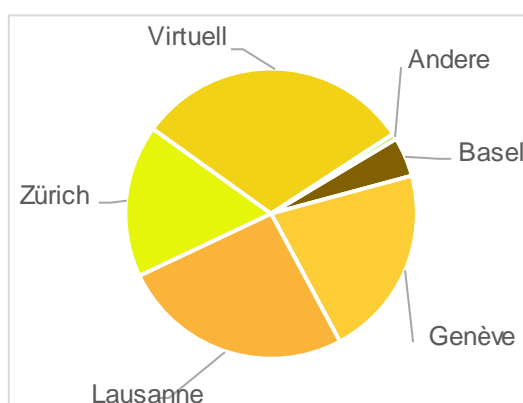
La situation est restée très difficile en 2021 en raison des effets persistants de la pandémie covid 19 pour l'ensemble de la branche (exploitants de salles de cinéma, distributeurs de films). La fermeture complète des cinémas n'a été levée qu'à la mi-avril 2021. A l'automne 2021, les films attirant le public en plus grand nombre sont revenus au cinéma et les cinémas ont à nouveau fonctionné à pleine capacité. Toutefois, le 13.09.2021, la restriction d'accès par le biais du certificat covid 19 (règles dites des 3G, 2G) a également été ordonnée pour les cinémas.

Covid 19 a aussi fortement influencé la réalisation des visionnements. 30,8% des projections ont eu lieu sous forme de projections virtuelles. Les distributeurs ont apprécié cette flexibilité dans le cadre du processus de classification, car ils ont continué à faire face à des obstacles : notamment des retards dans la livraison du matériel et le report de démarrages.

6.3.1 Visionnements 2021

Jahr 2021

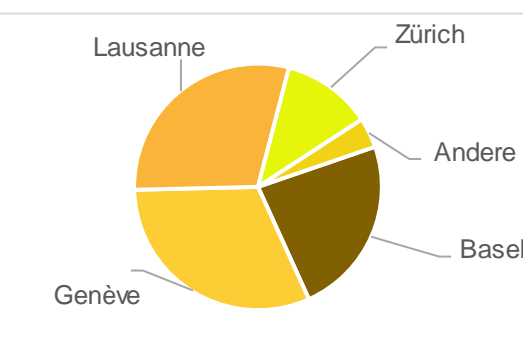
Ort	Visio 1	Visio 2	Total	Prozent
Basel	7	0	7	4.4%
Genève	34	0	34	21.4%
Lausanne	41	0	41	25.8%
Zürich	27	0	27	17.0%
Virtuell	49	0	49	30.8%
Andere	1	0	1	0.6%
Total	159	0	159	100.0%



6.3.2 Visionnements 2021 – réels et virtuels en comparaison

Jahr 2021

Ort	Total	Real	Virtuell	% Virtuell
Basel	19	7	12	63.2%
Genève	50	34	16	32.0%
Lausanne	56	41	15	26.8%
Zürich	33	27	6	18.2%
Andere	1	1	2	200.0%
Alle Städte	159	110	49	30.8%

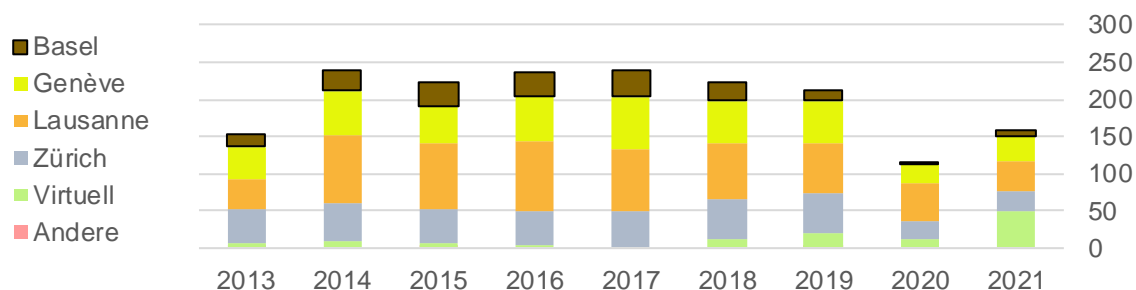


Rapport annuel 2021

Ce qui se dessinait déjà en partie en 2020 a été confirmé l'année suivante : le recours aux visionnements virtuels a permis un meilleur équilibre entre les lieux de visionnement (notamment entre Zurich et Bâle). Cela se voit notamment dans les statistiques 6.3.5 et 6.3.6. Et pour l'avenir, les visionnements virtuels resteront importants pour garantir la répartition du travail de la commission dans toutes les régions du pays, comme le prévoit l'accord. En effet, à Bâle en particulier, il y aura à l'avenir de moins en moins de visionnements "physiques", car les coûts qui y sont liés ne sont plus justifiables pour les distributeurs.

6.3.3 Visionnements par année et par lieu en chiffres absolus

Après la baisse massive du nombre de visionnements en 2020 en raison de covid 19, les premiers signes de reprise ont pu être constatés en 2021.



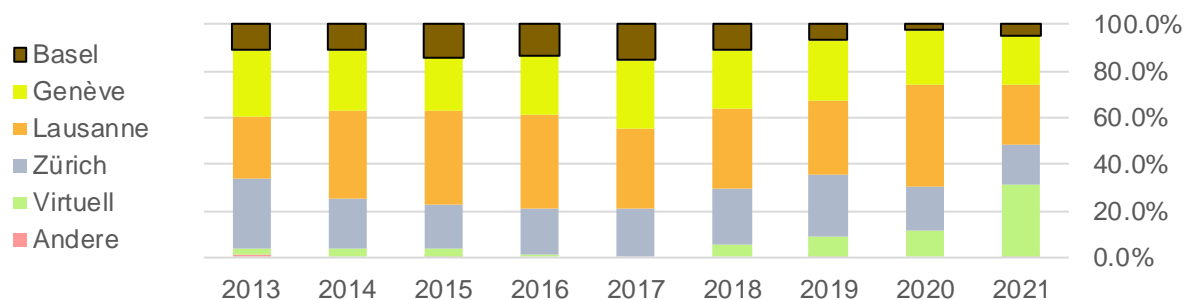
Insgesamt	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	17	26	31	31	37	24	14	3	7	190
Genève	43	61	51	61	70	57	56	27	34	460
Lausanne	41	91	90	95	83	75	67	51	41	634
Zürich	46	50	43	45	50	54	56	22	27	393
Virtuell	4	10	7	4	0	12	18	13	49	117
Andere	2	0	1	0	0	0	1	0	1	5
Total	153	238	223	236	240	222	212	116	159	1799

1. Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	15	24	28	29	36	22	11	3	7	175
Genève	40	61	51	60	69	54	55	26	34	450
Lausanne	39	90	88	94	81	73	63	51	41	620
Zürich	43	46	43	43	49	54	53	20	27	378
Virtuell	4	10	7	4	0	12	18	13	49	117
Andere	1	0	0	0	0	0	1	0	1	3
Total	142	231	217	230	235	215	201	113	159	1743

2. Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	2	2	3	2	1	2	3	0	0	15
Genève	3	0	0	1	1	3	1	1	0	10
Lausanne	2	1	2	1	2	2	4	0	0	14
Zürich	3	4	0	2	1	0	3	2	0	15
Virtuell	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Andere	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Total	11	7	6	6	5	7	11	3	0	56

6.3.4 Visionnements par année et par lieu en pourcentage

Il apparaît clairement que le pourcentage des visionnements virtuels a augmenté en 2021.



Insgesamt	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	11.1%	10.9%	13.9%	13.1%	15.4%	10.8%	6.6%	2.6%	4.4%	10.6%
Genève	28.1%	25.6%	22.9%	25.8%	29.2%	25.7%	26.4%	23.3%	21.4%	25.6%
Lausanne	26.8%	38.2%	40.4%	40.3%	34.6%	33.8%	31.6%	44.0%	25.8%	35.2%
Zürich	30.1%	21.0%	19.3%	19.1%	20.8%	24.3%	26.4%	19.0%	17.0%	21.8%
Virtuell	2.6%	4.2%	3.1%	1.7%	0.0%	5.4%	8.5%	11.2%	30.8%	6.5%
Andere	1.3%	0.0%	0.4%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.6%	0.3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

1. Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	10.6%	10.4%	12.9%	12.6%	15.3%	10.2%	5.5%	2.7%	4.4%	10.0%
Genève	28.2%	26.4%	23.5%	26.1%	29.4%	25.1%	27.4%	23.0%	21.4%	25.8%
Lausanne	27.5%	39.0%	40.6%	40.9%	34.5%	34.0%	31.3%	45.1%	25.8%	35.6%
Zürich	30.3%	19.9%	19.8%	18.7%	20.9%	25.1%	26.4%	17.7%	17.0%	21.7%
Virtuell	2.8%	4.3%	3.2%	1.7%	0.0%	5.6%	9.0%	11.5%	30.8%	6.7%
Andere	0.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.6%	0.2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

2. Visio.	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	18.2%	28.6%	50.0%	33.3%	20.0%	28.6%	27.3%	0.0%	0.0%	26.8%
Genève	27.3%	0.0%	0.0%	16.7%	20.0%	42.9%	9.1%	33.3%	0.0%	17.9%
Lausanne	18.2%	14.3%	33.3%	16.7%	40.0%	28.6%	36.4%	0.0%	0.0%	25.0%
Zürich	27.3%	57.1%	0.0%	33.3%	20.0%	0.0%	27.3%	66.7%	0.0%	26.8%
Virtuell	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Andere	9.1%	0.0%	16.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.6%
Total	100%	100%	83%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%

6.3.5 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en chiffres absolus

Le tableau suivant et celui du ch. 6.3.6 montrent encore plus clairement comment le décalage dans la répartition des visionnements en raison des visionnements virtuels persiste en 2021. Si l'on considère le secteur "virtuel", la ville de Bâle a pu continuer à bien se maintenir et même à défendre sa position de tête.

Ort		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	real	17	26	31	31	37	24	14	3	7	190
	virt	1	5	1	1	0	6	8	6	12	40
Genève	real	43	61	51	61	70	57	56	27	34	460
	virt	0	0	0	0	0	4	2	4	16	26
Lausanne	real	41	91	90	95	83	75	67	51	41	634
	virt	1	1	6	2	0	2	7	3	15	37
Zürich	real	46	50	43	45	50	54	56	22	27	393
	virt	3	4	1	1	0	0	1	0	6	16
Andere	real	1	0	0	0	0	0	1	0	1	3
	virt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		153	238	223	236	240	222	212	116	159	1799

6.3.6 Visionnements par année et par lieu – réels/virtuels en pourcentage

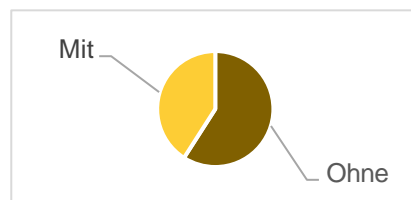
Ort		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Basel	real	11.1%	10.9%	13.9%	13.1%	15.4%	10.8%	6.6%	2.6%	4.4%	10.6%
	virt	0.7%	2.1%	0.4%	0.4%	0.0%	2.7%	3.8%	5.2%	7.5%	2.2%
Genève	real	28.1%	25.6%	22.9%	25.8%	29.2%	25.7%	26.4%	23.3%	21.4%	25.6%
	virt	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.8%	0.9%	3.4%	10.1%	1.4%
Lausanne	real	26.8%	38.2%	40.4%	40.3%	34.6%	33.8%	31.6%	44.0%	25.8%	35.2%
	virt	0.7%	0.4%	2.7%	0.8%	0.0%	0.9%	3.3%	2.6%	9.4%	2.1%
Zürich	real	30.1%	21.0%	19.3%	19.1%	20.8%	24.3%	26.4%	19.0%	17.0%	21.8%
	virt	2.0%	1.7%	0.4%	0.4%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	3.8%	0.9%
Andere	real	0.7%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.0%	0.6%	0.2%
	virt	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Total		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

6.4 Les recours et leur origine

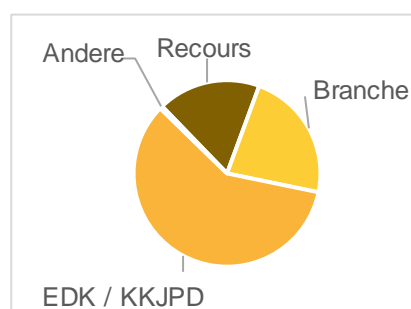
6.4.1 Les recours en 2021

Jahr 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Ohne Einsprachen	215	59.1%
Mit Einsprachen	149	40.9%
Total abgeschlossen	364	100.0%



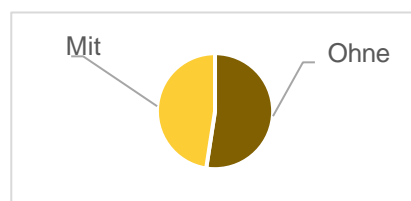
Einsprachen	Anzahl	Prozent
Recours d'Office (Kanton Waadt)	115	17.8%
Branche	146	22.6%
EDK / KKJPD	381	59.1%
Andere Einsprachen	3	0.5%
Total Einsprachen	645	100.0%



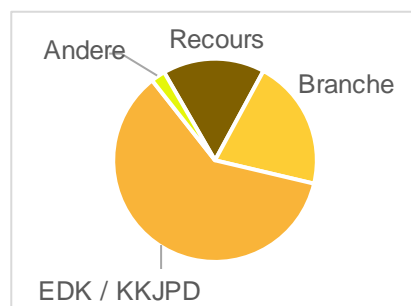
6.4.2 Les recours de 2013 à 2021

Von 2013 bis 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Ohne Einsprachen	2213	52.4%
Mit Einsprachen	2007	47.6%
Total abgeschlossen	4220	100.0%



Einsprachen	Anzahl	Prozent
Recours d'Office (Kanton Waadt)	1454	16.2%
Branche	1865	20.8%
EDK / KKJPD	5442	60.7%
Andere Einsprachen	203	2.3%
Total Einsprachen	8964	100.0%

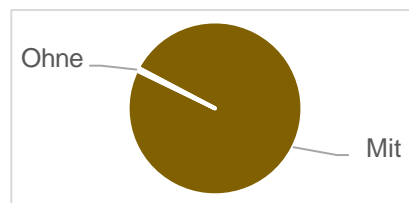


6.5 Comparaison proposition du distributeur – décision de la commission

6.5.1 Nombre de films évalués

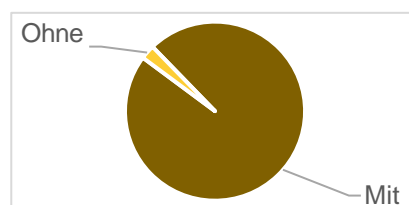
Jahr 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Filme mit Verleihervorschlag	362	99.5%
Filme ohne Verleihervorschlag	2	0.5%
Total abgeschlossen	364	100.0%



Von 2013 bis 2021

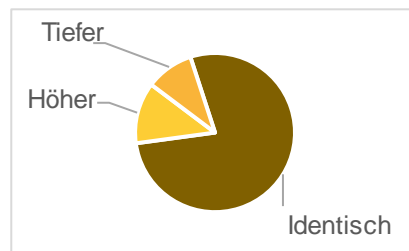
Filme	Anzahl	Prozent
Filme mit Verleihervorschlag	4111	97.4%
Filme ohne Verleihervorschlag	109	2.6%
Total abgeschlossen	4220	100.0%



6.5.2 Comparaison décisions de la commission – propositions des distributeurs

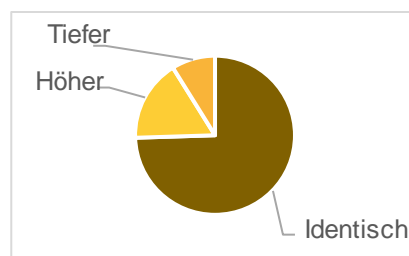
Jahr 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Entscheid Identisch	281	77.2%
Entscheid Kommission höher	45	12.4%
Entscheid Kommission tiefer	35	9.6%
Total abgeschlossen	364	99.2%

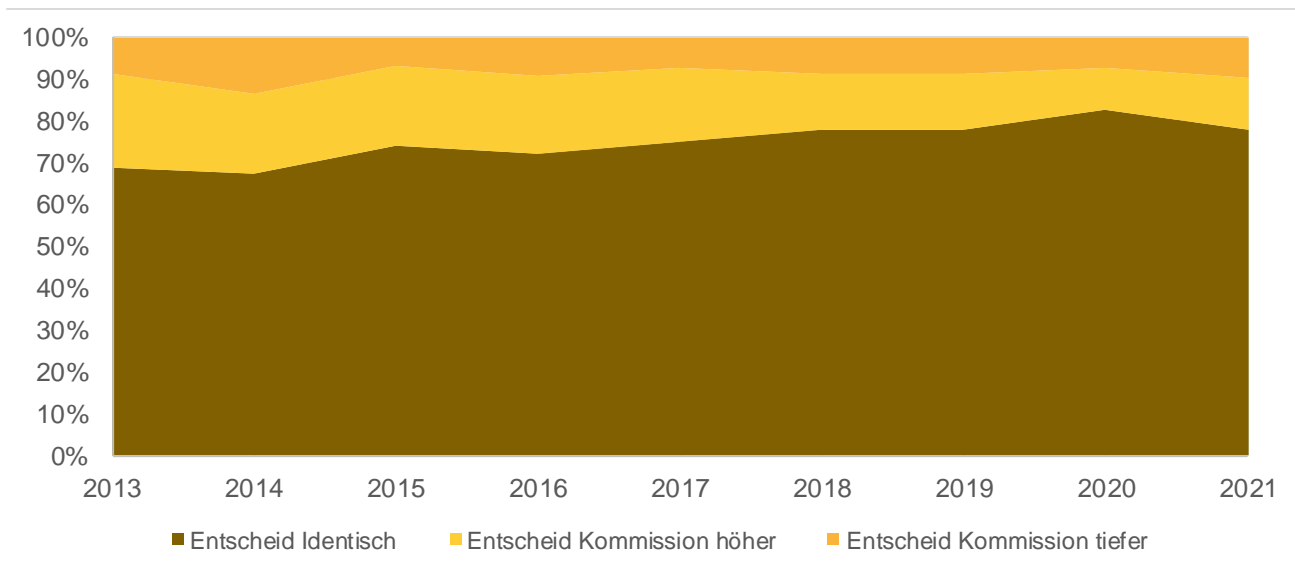


Von 2013 bis 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Entscheid Identisch	3067	72.7%
Entscheid Kommission höher	686	16.3%
Entscheid Kommission tiefer	364	8.6%
Total abgeschlossen	4220	100.0%



Von 2013 bis 2021



Jahr	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entscheid Identisch	355	301	324	346	392	409	390	269	281
Entscheid Kommission höher	115	87	85	87	94	71	69	33	45
Entscheid Kommission tiefer	45	60	29	45	38	45	43	24	35
Total abgeschlossen	526	464	461	501	537	531	508	328	364

6.5.3 Détails concernant les décisions de la commission – propositions des distributeurs

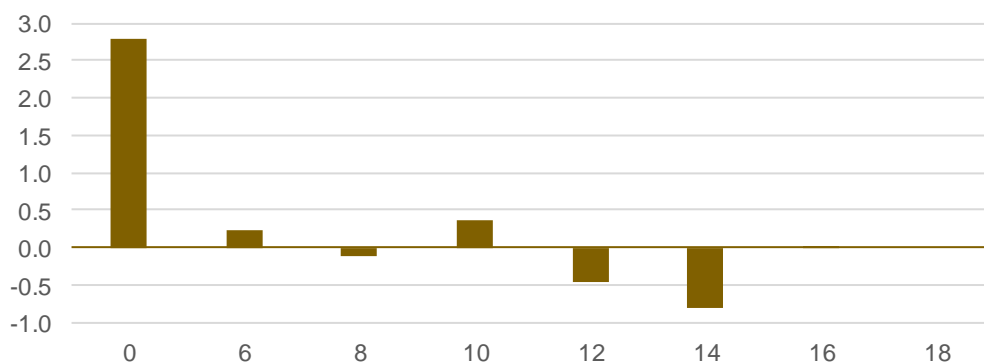
Les films pour lesquels la catégorie d'âge 10 a été proposée sont ceux qui ont connu le plus d'écart. Dans ces cas, la commission a eu tendance à recommander un âge plus élevé. La proposition d'âge 12 semble également avoir été particulièrement controversée. Ici, l'éventail des décisions adaptées de la commission couvre toutes les tranches d'âge, à l'exception de 16 et 18. L'écart moyen de 2,8 ans par rapport à la proposition du distributeur est cependant toujours le plus important dans la catégorie âge 0. En ce qui concerne le nombre de décisions divergentes, la situation est ici presque identique à celle de l'année précédente. Les décisions de la commission sont cependant encore plus dispersées en 2021, de sorte qu'il y a même des recommandations pour les âges 12 et 14.

Jahr 2021

Antrag		Entscheid							
Kategorie	Filme	0	6	8	10	12	14	16	18
0	20	15		1	1	2	1		
6	41	1	33	6	1				
8	18	1		14	3				
10	28			6	13	7	2		
12	123	2	3	7	12	80	19		
14	15		1		1	1	11	1	
16	113							112	1
18	3								3
		19	37	34	31	90	33	113	4

Abweichung Entscheid Kommission gegenüber Verleiherantrag

Mittel	2.8	6.2	7.9	10.4	11.5	13.2	16.0	18.0
Abweichung	2.8	0.2	-0.1	0.4	-0.5	-0.8	0.0	0.0

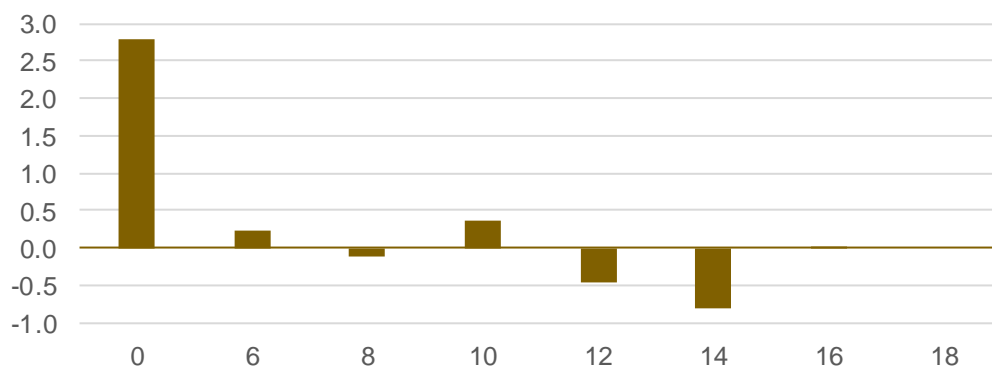


Von 2013 bis 2021

Antrag		Entscheid							
Kategorie	Filme	0	6	8	10	12	14	16	18
0	292	143	67	34	19	16	8	5	
6	479	16	327	66	26	24	11	9	
8	234	6	19	139	40	21	3	6	
10	392	4	25	66	206	71	15	5	
12	1095	8	11	48	87	740	163	38	
14	288		1	4	12	42	193	36	
16	1315		4		2	2	3	1301	3
18	15		1					3	11
		177	455	357	392	916	396	1403	14

Abweichung Entscheid Kommission gegenüber Verleiherantrag

Mittel	4.3	7.0	8.6	9.9	12.0	13.7	16.0	16.8
Abweichung	4.3	1.0	0.6	-0.1	0.0	-0.3	0.0	-1.2



6.6 L'âge FSK et le processus de classification

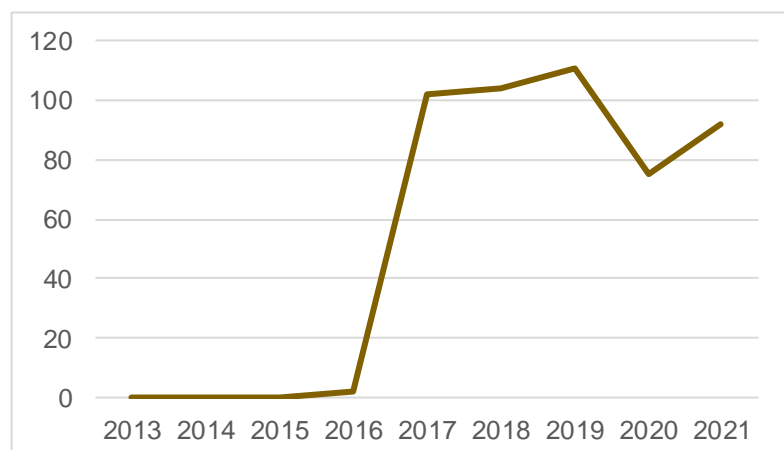
Quelle est l'influence de l'âge FSK sur les propositions des distributeurs et sur les décisions de la commission, analysées au chapitre 6.5 ?

Stefan Linz, co-directeur de la FSK, a présenté dans le cadre de l'assemblée plénière JIF 02/2021 la procédure de contrôle avec le nouvel outil de classification de la FSK, qui est synonyme d'une classification par âge juridiquement sûre, d'une protection des mineurs acceptée par la société et d'une orientation pour les enfants, les adolescents et les parents.

L'essai pilote a débuté en avril 2020. Jusqu'à présent, plus de 10 000 contenus cinématographiques ont été classifiés et autorisés. L'outil de classification FSK présenté est déjà productif, mais il sera continuellement développé. Il est déjà clair, entre autres, qu'un tel contrôle avec l'outil de classification FSK ne remplacera en aucun cas les procédures de contrôle dans les commissions, mais les complétera. Il ne s'agit pas d'un système entièrement automatisé, ni d'une intelligence artificielle. La pratique décisionnelle des commissions de contrôle est absolument nécessaire pour développer l'outil et prendre des décisions même dans les cas limites. Les statistiques suivantes montrent si et comment le processus de classification a changé depuis l'introduction de l'âge FSK dans le système appliqué par JIF. Il sera intéressant d'observer comment le développement de l'autorégulation volontaire dans notre pays voisin se répercutera sur le processus de classification en Suisse et si, par exemple, un tel système à deux voies sera également l'avenir en Suisse.

Von 2013 bis 2021

Jahr	Total mit FSK
2013	0
2014	0
2015	0
2016	2
2017	102
2018	104
2019	111
2020	75
2021	92
Total	486

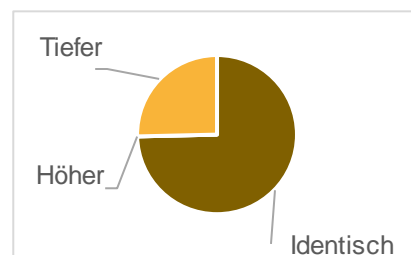


6.6.1 Propositions des distributeurs et âge FSK

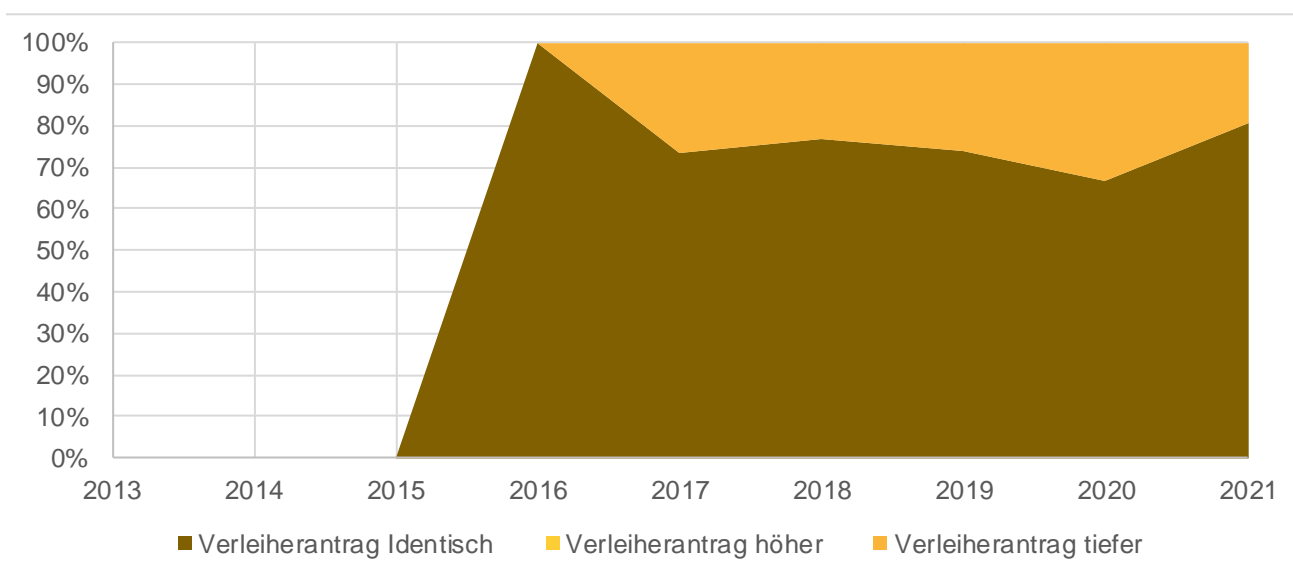
Le graphique suivant montre une situation presque inchangée par rapport à l'année précédente, les distributeurs ayant tendance à demander un âge inférieur s'ils veulent s'écarter de l'âge FSK existant. S'ils espèrent ainsi éviter un visionnement par la commission (si aucun recours d'office n'est engagé), ils devraient plutôt demander un âge plus élevé.

Von 2013 bis 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Verleiherantrag Identisch	362	74.6%
Verleiherantrag höher	0	0.0%
Verleiherantrag tiefer	123	25.4%
Total mit FSK	485	100.0%



Von 2013 bis 2021



Jahr	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Verleiherantrag Identisch	0	0	0	2	75	80	81	50	74
Verleiherantrag höher	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Verleiherantrag tiefer	0	0	0	0	27	24	29	25	18
Total mit FSK	0	0	0	2	102	104	110	75	92

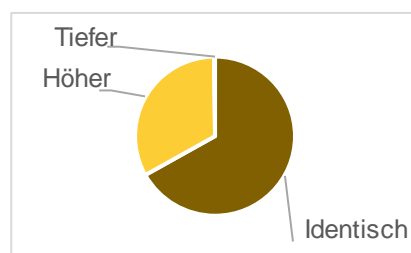
6.6.2 Décision de la commission (âge JIF DEF) et âge FSK

Le ch. 6.5.2 a montré la poursuite, en 2021, de la tendance des dernières années, avec de moins en moins d'écart entre la proposition des distributeurs et la décision de la commission.

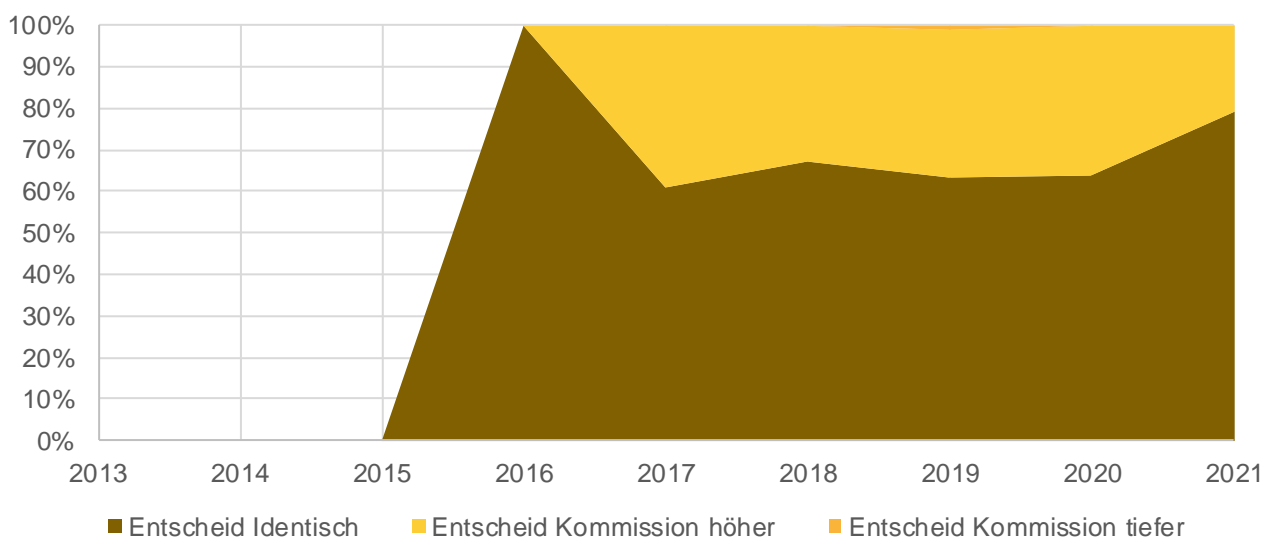
Cette évolution montre que les distributeurs se basent de plus en plus sur l'âge FSK, mais aussi que la commission JIF actuelle accepte les catégories d'âges d'admission et s'oriente clairement vers les décisions de la FSK.

Von 2013 bis 2021

Filme	Anzahl	Prozent
Entscheid Identisch	325	66.9%
Entscheid Kommission höher	160	32.9%
Entscheid Kommission tiefer	1	0.2%
Total mit FSK	486	100.0%



Von 2013 bis 2021



Jahr	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entscheid Identisch	0	0	0	2	62	70	70	48	73
Entscheid Kommission höher	0	0	0	0	40	34	40	27	19
Entscheid Kommission tiefer	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Total mit FSK	0	0	0	2	102	104	111	75	92

6.6.3 Comparaison âges FSK 0, 6, 12, 16 et 18 – âge légal selon JIF

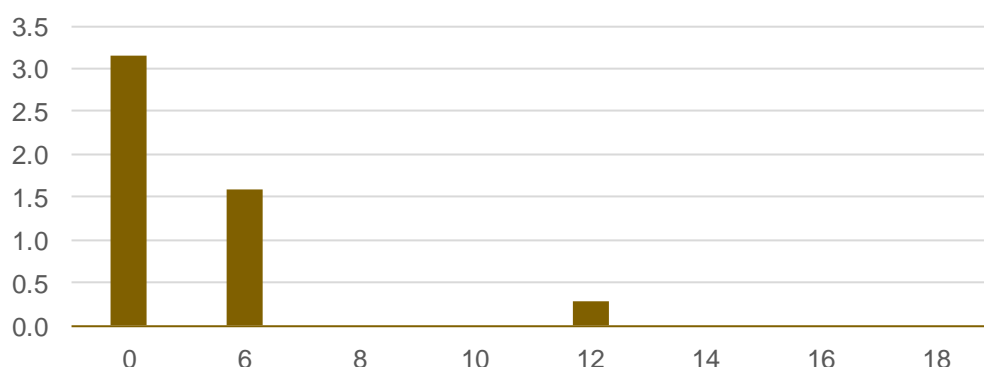
La statistique suivante permet de savoir où la différence entre l'âge FSK et l'âge JIF DEF est plus importante et quel âge FSK est particulièrement problématique. Cela apparaît clairement pour les catégories 0, 6 et 12 FSK. Contrairement au système de classification suisse, la classification FSK ne prévoit pas de "niveaux intermédiaires" 8 et 10 et la commission est particulièrement sensibilisée, pour les tranches d'âge inférieures, à la nécessité de protéger les enfants et les adolescents contre des contenus inappropriés et dangereux. Pour les films classés 0 par la FSK, l'écart par rapport à l'âge FSK reste le plus important, avec une moyenne de 3,1 ans. Par rapport à l'année précédente, il convient toutefois de noter que la commission a confirmé plus souvent l'âge FSK. C'est le cas pour l'âge 0, mais aussi et surtout pour la catégorie âge 12.

Jahr 2021

FSK Alter		Entscheid							
Kategorie	Filme	0	6	8	10	12	14	16	18
0	21	11	7	3					
6	10		6	1	2	1			
12	43					38	4	1	
16	16							16	
18	2								2
		11	13	4	2	39	4	17	2

Abweichung Entscheid Kommission gegenüber FSK-Alter

Mittel	3.1	7.6	8.0	10.0	12.3	14.0	16.0	18.0
Abweichung	3.1	1.6	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0

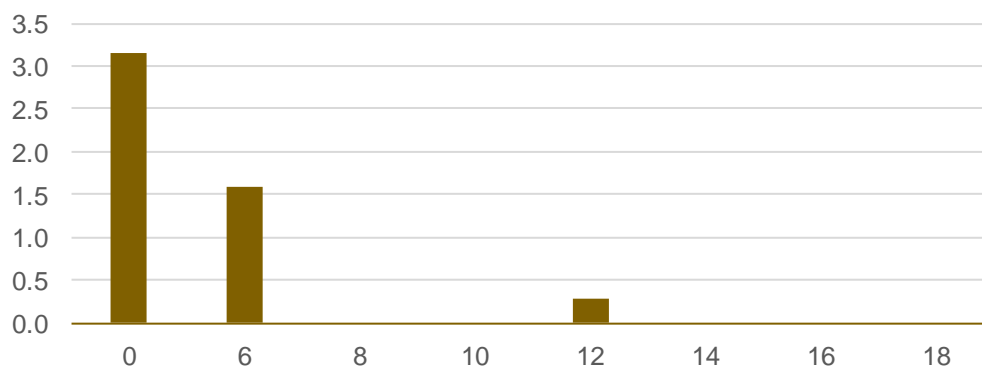


Jahr 2021

FSK Alter		Entscheidung							
Kategorie	Filme	0	6	8	10	12	14	16	18
0	21	11	7	3					
6	10		6	1	2	1			
12	43					38	4	1	
16	16							16	
18	2								2
		11	13	4	2	39	4	17	2

Abweichung Entscheid Kommission gegenüber FSK-Alter

Mittel	3.1	7.6	8.0	10.0	12.3	14.0	16.0	18.0
Abweichung	3.1	1.6	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0



7. Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)

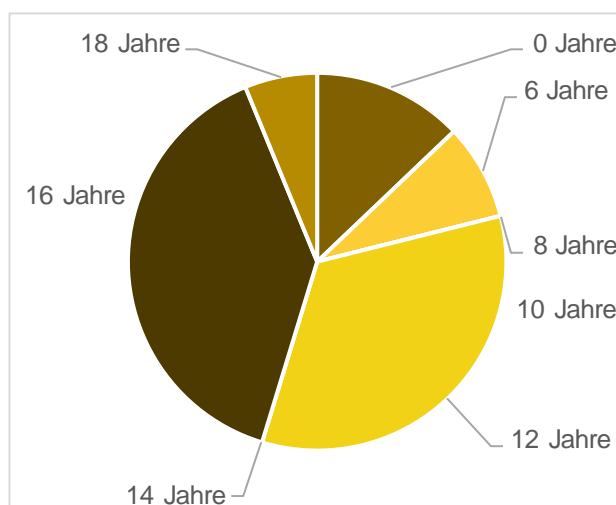
7.1 Faits et figures supports audiovisuels (vidéo)

Depuis le début du processus de classification le 06.11.2012 jusqu'au 31.12.2021, 25'937 supports audiovisuels ont été classés (2021 : 839 / 2020 : 588 / 2019 : 1'322 / 2018 : 2'788).

7.2 Classification des supports audiovisuels par âge

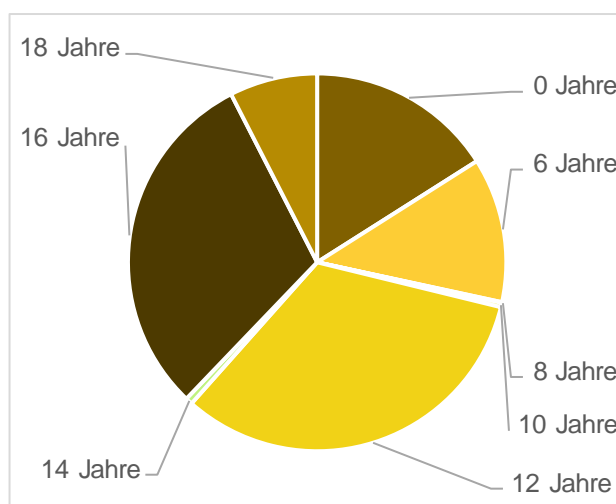
Jahr 2021

Alter	Anzahl Titel	Prozent
0 Jahre	108	13%
6 Jahre	69	8%
8 Jahre	0	0%
10 Jahre	0	0%
12 Jahre	282	34%
14 Jahre	0	0%
16 Jahre	328	39%
18 Jahre	52	6%
Total	839	100%



Von 2013 bis 2021

Alter	Anzahl Titel	Prozent
0 Jahre	4149	16%
6 Jahre	3214	12%
8 Jahre	17	0%
10 Jahre	95	0%
12 Jahre	8492	33%
14 Jahre	153	1%
16 Jahre	7867	30%
18 Jahre	1950	8%
Total	25937	100%



7.3 Parts des supports audiovisuels par distributeur et version linguistique

Les statistiques suivantes répertorient tous les grands distributeurs suisses de divertissement à domicile (home entertainment). À la rubrique "Autres" figurent les petits distributeurs qui ne publient que sporadiquement des titres.

À la colonne "div" sont recensées les versions linguistiques qui n'incluent ni une langue nationale ni l'anglais.

Von 2013 bis 2021

Vertrieb	de	fr	it	en	div	Total	%
Ascot Elite H.E. AG	1593	344	4	44	0	1985	7.7%
DINIFAN S.A.	0	179	0	36	17	232	0.9%
Fox Home Entertainment	592	383	325	0	0	1300	5.0%
Fox Home Entertainment GmbH	502	269	0	8	5	784	3.0%
Frenetic H.E.	0	4	0	0	0	4	0.0%
Impuls H. E. AG	6266	476	13	0	0	6755	26.0%
PRODUCER	1	0	0	0	0	1	0.0%
Praesens-Film H.E.	411	213	6	9	76	715	2.8%
Rainbow Home Entertainment AG	3467	812	871	0	7	5157	19.9%
Sony Pictures H. E. GmbH	976	0	0	0	0	976	3.8%
The Walt Disney Comp. H.E.	760	653	539	0	5	1957	7.5%
Universal Pict. Int. GmbH H.E.	2207	1656	975	0	0	4838	18.7%
Videophon AG	299	0	0	1	0	300	1.2%
Warner Home Entertainment	387	202	327	0	0	916	3.5%
Andere	17	0	0	0	0	17	0.1%
Total	17478	5191	3060	98	110	25937	100.0%
%	67.4%	20.0%	11.8%	0.4%	0.4%	100.0%	